

**Élections aux conseils de composantes
Février 2023**

Calendrier prévisionnel des opérations électorales CY

Fin Novembre / Début décembre 2022	Information concernant la date du scrutin en conseils de composantes présentation du calendrier prévisionnel des opérations électorales	Communication concernant la date des élections
Mois de décembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Transmission par les composantes au service des affaires institutionnelles des lieux de votes (postes en libre-service mis à disposition des votants pour se connecter à internet dans le cadre du vote électronique) • Etablissement des listes électorales + vérification de celles-ci par les composantes 	
Semaine du 12 décembre 2022	Réunion du comité électoral consultatif	
Vendredi 16 décembre 2022	Affichage et mise en ligne du dispositif électoral (arrêté et circulaire) dans le site principal (site des Chênes de CY) et dans les sites des composantes Début du dépôt des candidatures et des professions de foi à la Direction du pilotage – Service des affaires institutionnelles de CY	Communication et campagne de sensibilisation en vue de mobiliser des candidatures potentielles (administration des composantes / syndicats)
Vendredi 13 janvier 2023	Affichage des listes électorales (en papier au siège de l'établissement + sur l'intranet de l'établissement)	
Lundi 6 février 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Date limite de dépôt des candidatures et des professions de foi à la Direction pilotage - Service des affaires institutionnelles de CY • Date limite des demandes d'inscription complémentaire sur les listes électorales 	Campagne électorale (candidats/syndicats) Communication institutionnelle en vue d'accroître la participation aux scrutins (administrations des composantes)
Lundi 13 février 2023	Réunion de scellement	
Du mardi 14 février 2023 à 9h00 au jeudi 16 février 2023 à 16h00	SCRUTINS	SCRUTINS
Jeudi 16 février 2023	Dépouillement dans le bureau centralisateur	
Vendredi 17 février 2023	Proclamation des résultats, affichage et mise en ligne	
Au plus tard Mercredi 22 février 2023	Date limite de recours devant la commission de contrôle des opérations électorales	